

Séance ordinaire du 20 octobre 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingtième jour du mois d'octobre deux mille quatorze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Janet Jones.

Assistent à la séance : Marie-Lise Côté, directrice générale par intérim, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2014-09-49

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 octobre 2014, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 8.2, 9.1, 10.8, 17.4 et 23.2 intitulées :

« Direction générale

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La fabrique de la paroisse de Saint-Nicolas-de-Lévis
Réf. : DG-2014-183 »

« Environnement

Autorisation de travaux de caractérisation environnementale (zone modifiée, rue Pie-X, rue Saint-Édouard et route du Président-Kennedy, secteur Lévis)
Réf. : ENV-2014-049 »

« Infrastructures

Engagement de la Ville à l'égard des travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sous la rivière Chaudière (phase 1 et 2)
Réf. : INF-GEN-2014-126 »

« Développement

Acquisition du lot 5 186 081 du cadastre du Québec (rue de la Concorde, secteur Saint-Romuald) et affectation à l'utilité publique
Réf. : DEV-2014-170 »

« Adoption de règlement(s)

Adoption du Règlement RV-2014-13-73 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement
Réf. : INF-GEN-2014-115 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Comité exécutif

Modification de la résolution CV-2014-05-88 « Renonciation à l'obligation de construire sur le lot 4 600 603 du cadastre du Québec et au droit de résolution (rue des Gabarieurs, Parc industriel Lauzon) » »

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-50

Remise du certificat Bourse Or + du Carbone Scol'Ère

Le certificat Bourse Or + du Carbone Scol'Ère est remis aux membres du personnel de la Direction de l'environnement.

CV-2014-09-51

Période de questions

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-09-52

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 6 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-53

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 29 et 30 septembre et des 2 et 6 octobre 2014

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 29 et 30 septembre et des 2 et 6 octobre 2014 est déposé.

CV-2014-09-54

Suspension sans solde d'un membre du personnel col bleu de la Direction des infrastructures

Réf. : [Document d'aide à la décision RH-2014-137](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De suspendre sans solde pour une journée, le membre du personnel col bleu de la Direction des infrastructures visé par la fiche de prise de décision RH-2014-137.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant l'abolition et la création de postes de commis services publics aux bibliothèques et de postes de technicien ou technicienne en documentation à la Direction de la vie communautaire et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2014-09-55

Abolition et création de postes de commis services publics aux bibliothèques et de postes de technicien ou technicienne en documentation à la Direction de la vie communautaire

Réf. : [Document d'aide à la décision RH-2014-128](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser les besoins de main-d'œuvre de la Direction de la vie communautaire comme suit :

- d'abolir deux postes cols blancs réguliers à temps complet de commis services publics aux bibliothèques (classe 4);
- de créer un poste col blanc régulier à temps complet de commis services publics aux bibliothèques (classe 4);
- de créer un poste col blanc à temps partiel de commis services publics aux bibliothèques (classe 4);
- d'abolir un poste col blanc régulier à temps partiel (25 heures) de technicien ou technicienne en documentation (classe 10);
- de créer un poste col blanc régulier à temps complet de technicien ou technicienne en documentation (classe 10);

Adoptée à la majorité

CV-2014-09-56

Entente à intervenir avec un membre du personnel de la Direction du service de la sécurité incendie concernant son congé à traitement différé

Réf. : [Document d'aide à la décision RH-2014-140](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'accorder un congé à traitement différé à un membre du personnel de la Direction du service de la sécurité incendie et d'autoriser le maire et la greffière à signer l'entente à intervenir, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-140.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-57

Entente à intervenir avec un membre du personnel de la Direction du service de la sécurité incendie concernant son congé à traitement différé

Réf. : [Document d'aide à la décision RH-2014-141](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accorder un congé à traitement différé à un membre du personnel de la Direction du service de la sécurité incendie et d'autoriser le maire et la greffière à signer l'entente à intervenir, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-141.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-58

Calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2015

Réf. : [Document d'aide à la décision AGR-2014-023](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2015 aux dates et heures indiquées en annexe à la fiche de prise de décision AGR-2014-023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-59

Détermination de la procédure d'audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition du bâtiment situé au 6410, rue Saint-Laurent, secteur Lévis

Réf. : [Document d'aide à la décision AGR-2014-025](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'établir la procédure d'audition de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 26 août 2014 autorisant la démolition du bâtiment situé au 6410, rue Saint-Laurent, secteur Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision AGR-2014-025.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-60

Modification de la résolution CV-2014-08-24 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Les chevaliers de Colomb du conseil St-David de L'Auberivière, numéro 9913, et aide financière à cet organisme »

Réf. : [Document d'aide à la décision DG-2014-181](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De modifier la résolution CV-2014-08-24 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Les chevaliers de Colomb du conseil St-David de L'Auberivière, numéro 9913, et aide financière à cet organisme » par le remplacement, au deuxième alinéa, du montant de « 1 200 \$ » par le montant de « 1 700 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-61

Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à la 3e édition du colloque Vertech

Réf. : [Document d'aide à la décision DG-2014-184](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin à participer à la 3^e édition du colloque Vertech, du 4 au 7 novembre 2014 à Victoriaville et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-62

Attribution du contrat pour la réfection d'une partie de la toiture du centre Culturel de Lévis et décret de travaux

Réf. : [Document d'aide à la décision INF-BI-2014-025](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la réfection de la toiture du Centre culturel de Lévis (appel d'offres 2014-50-80) à JES Construction inc., au prix de 203 500 \$, avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission et au devis et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-63

Modification au contrat de services professionnels en ingénierie relatifs à l'alimentation en eau potable et la collecte des eaux usées (quartier Boutin, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

Réf. : [Document d'aide à la décision INF-GEN-2014-094](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser la modification des honoraires au contrat de services professionnels en ingénierie relatifs à l'alimentation en eau potable et la collecte des eaux usées (quartier Boutin, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), pour une somme de 118 135 \$, avant taxes, attribué par la résolution CV-2011-08-15, compte-tenu que ces ajustements d'honoraires sont accessoires et ne changent pas la nature du contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-64

Attribution du contrat pour la fourniture d'une unité d'hydro-excavation (remorque vacuum)

Réf. : [Document d'aide à la décision INF-EM-2014-034](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'une unité d'hydro-excavation (remorque vacuum) (appel d'offres 2014-50-67) à Groupe Gemec inc., division de Joe Johnson Equipment inc., aux prix de 105 365 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-65

Attribution de contrat pour l'ajout d'une génératrice à la caserne de Saint-Romuald et décret de travaux

Réf. : [Document d'aide à la décision INF-BI-2014-026](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour l'ajout d'une génératrice à la caserne de Saint-Romuald (appel d'offres 2014-50-82) à Vézina Électrique inc. au prix de 99 620 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-66

Décret de travaux pour l'augmentation de la capacité des postes de pompage du ruisseau Cantin et Chaudière-Bassin et d'un tronçon de conduite d'égout sanitaire sur la rue des Caps (secteur Saint-Romuald) et engagements de la Ville

Réf. : [Document d'aide à la décision INF-GEN-2014-116](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De décréter les travaux d'augmentation de la capacité d'un tronçon d'égout sanitaire sur la rue des Caps (secteur Saint-Romuald).

De s'engager envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à transmettre, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité à l'autorisation accordée, et ce, au plus tard deux mois après leur mise en service.

De s'engager envers ce ministère à transmettre, lorsque les travaux seront achevés, une copie du manuel d'exploitation des installations d'égout domestique, et ce, au plus tard deux mois après leur mise en service.

De s'engager envers ce ministère à utiliser et à entretenir les ouvrages d'assainissement conformément aux spécifications indiquées dans les documents qui seront fournis par les manufacturiers, ainsi que dans le manuel d'exploitation qui sera préparé par un ingénieur.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-67

Rapport d'étude préliminaire d'Hydro-Québec, autorisation, option retenue et engagement de la Ville à l'égard de l'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques dans le cadre de la réfection de la rue Dorimène-Desjardins et Saint-Louis (secteur Lévis)

Réf. : [Document d'aide à la décision INF-GEN-2014-118-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter la portion technique du rapport d'étude préliminaire préparé par Hydro-Québec et portant le numéro DCL-21555708 relatif au projet d'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques, dans le cadre de la réfection de la rue Dorimène-Desjardins et rue Saint-Louis (secteur Lévis).

D'autoriser Hydro-Québec, Bell et Vidéotron à poursuivre ce projet en

débutant la préparation de la phase d'études d'avant-projet.

D'opter pour le choix deux quant au partage des responsabilités relatives aux ouvrages civils, tel qu'il est exposé à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-118-R-1.

De s'engager auprès d'Hydro-Québec, Bell et Vidéotron à défrayer les frais encourus advenant l'abandon du projet par la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-68

Attribution du contrat de réfection de la rue Dorimène-Desjardins (phase 1, secteur Lévis) et décret de travaux

Réf. : [Document d'aide à la décision INF-GEN-2014-123](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'attribuer le contrat dans le cadre du projet des travaux de réfection de la rue Dorimène-Desjardins (Phase 1), (appel d'offres 2014-50-54) à Charles-Auguste Fortier inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 738 679,10 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-69

Protocole d'entente de collaboration à intervenir avec le Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins

Réf. : [Document d'aide à la décision POL-2014-019](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De conclure le protocole d'entente de collaboration à intervenir avec le Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision POL-2014-019, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce protocole.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-70

Acquisition de postes d'auto prêts supplémentaires

Réf. : [Document d'aide à la décision DVC-BIB-2014-006](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser l'acquisition de postes d'auto prêts supplémentaires pour les bibliothèques.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-71

Affectation du solde disponible de règlements d'emprunt fermé

Réf. : [Document d'aide à la décision FSA-TRE-2014-028](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter le solde disponible des règlements d'emprunt fermés identifiés ci-après, à la réduction du solde de l'emprunt d'où provient le solde disponible, lors de son refinancement :

✓ RV-2003-01-63	1 385 \$;
✓ RV-2006-04-75	48 095 \$;
✓ RV-2008-07-38	3 241 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-72

Vente d'une partie du lot 4 957 267 du cadastre du Québec (rue St-Laurent, secteur Lévis) et affectation du produit de la vente

Réf. : [Document d'aide à la décision DEV-2014-067](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De vendre au propriétaire du lot 2 433 243 du cadastre du Québec une partie du lot 4 957 267 de ce cadastre d'une superficie approximative de 85,86 mètres carrés, telle qu'elle est illustrée en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2014-067, au prix de 575 \$ le mètre carré, plus taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité et aux autres conditions mentionnées en annexe à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-73

Engagement de la Ville à l'égard de l'acquisition du lot 2 848 854 du cadastre du Québec (385, rue Principale, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [Document d'aide à la décision DEV-2014-164](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De s'engager, conditionnellement à l'acquisition du lot 2 848 854 du cadastre du Québec (385, rue Principale, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), à entreprendre des démarches visant à modifier la réglementation applicable de façon à interdire toute construction ou infrastructure sur ce lot, tant qu'un danger subsistera pour la sécurité des personnes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-74

Entente triennale à intervenir avec Hit the floor et modification de la résolution CV-2014-06-79 « Financement afférent à l'entente triennale de visibilité à intervenir avec Hit the floor »

Réf. : [Document d'aide à la décision DEV-2014-166](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2014-06-79 « Financement afférent à l'entente triennale de visibilité à intervenir avec Hit the floor » par le remplacement des mots et chiffres «2014, 2015, 2016, taxes incluses si applicables, à même le budget de fonctionnement de la Direction du développement pour 2014 et d'autoriser que ces sommes soient incluses au budget de cette direction pour 2015 et 2016.», par les mots et les chiffres «2015, 2016 et 2017, taxes incluses si applicables et d'autoriser que ces sommes soient incluses au budget de cette direction pour 2015, 2016 et 2017.».

De conclure l'entente triennale de visibilité à intervenir avec Compétition Hit the floor, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2014-166, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-75

Aide financière à La Société historique Alphonse-Desjardins en soutien à l'implantation d'un Centre de conservation et de mise en valeur des archives et collections muséales (59, rue Bégin, secteur Lévis)

Réf. : [Document d'aide à la décision DEV-2014-181](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder une aide financière de 25 000 \$ à la Société historique Alphonse-Desjardins, en soutien à l'implantation d'un Centre de conservation et de mise en valeur des archives et collections muséales (59, rue Bégin, secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-76**Contribution financière au Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins dans le cadre de sa campagne de financement pour le programme de recherche et d'éducation**

Réf. : [Document d'aide à la décision DEV-2014-179-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser le versement d'une aide financière annuelle de 6 420 \$, pour les années 2014, 2015 et 2016, au Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins dans le cadre de sa campagne de financement pour le programme de recherche et d'éducation et d'autoriser la Direction du développement à inscrire ces montants au budget de fonctionnement pour les années 2015 et 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-77**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations multifamiliales et trifamiliales - H0229 - secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-126](#)

Le membre du conseil de la Ville René Fortin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone H0229, les habitations multifamiliales isolées de 6 logements et les habitations trifamiliales isolées et de prévoir les normes minimales concernant la largeur, la profondeur et la superficie d'un terrain pour ces usages, les normes minimales concernant les marges de recul de ces habitations, ainsi que des normes concernant la hauteur du bâtiment principal.

CV-2014-09-78**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (fondations, secteur Breakeyville)**

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-037](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction.

Ce règlement a pour objet d'exiger sur certains terrains des fondations munies de pieux et sur certains terrains une dalle sur sol structurale et des conduites d'aqueduc et d'égouts attachées à la dalle sur sol.

CV-2014-09-79**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (développement Roc Pointe, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-125-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet :

- de créer huit nouvelles zones et agrandir les zones H0230 et H0125 à même les zones H0127 et L0126 qui sont supprimées, et une partie des zones H0125 et H0134;
- de supprimer l'interdiction pour un terrain d'avoir un accès véhiculaire à partir de la route Marie-Victorin dans la zone H0134.

CV-2014-09-80**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (développement Roc Pointe, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-125-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville René Fortin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet :

- de créer des aires d'affectation parc et espace vert, publique et communautaire et résidentielle moyenne densité à même une aire d'affectation résidentielle faible densité;
- de modifier une aire d'affectation parc et espace vert et une aire d'affectation résidentielle faible densité;
- d'agrandir une aire d'affectation commerciale artérielle à même une aire d'affectation résidentielle faible densité.

CV-2014-09-81**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (développement Roc Pointe, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-125-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration

architecturale.

Ce règlement a pour objet :

- de prévoir que les zones H0127 et H0134 ne sont plus assujetties au Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- d'assujettir, dans les zones C0249 et H0241, la délivrance de certains permis de constructions ou certificats d'autorisation à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale.

CV-2014-09-82

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations multifamiliales et trifamiliales - H0229 - secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-126](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le projet de règlement RV-2014-13-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-126.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-83

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (fondations, secteur Breakeyville)

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-037](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-037.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-84

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (développement Roc Pointe, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-125-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-77 modifiant le Règlement

RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-125-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-85

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (développement Roc Pointe, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) et assemblée publique de consultation

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-125-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-125-R-1.

De permettre au maire ou à la personne qu'il désigne de tenir une assemblée publique de consultation pour le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme lors d'une séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-86

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (développement Roc Pointe, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-125-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-125-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-87

Adoption du Second projet de règlement RV-2014-13-60 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H7 – Habitation trifamiliale isolée, dans la zone H2256, rue de l'Entente, secteur Lévis)

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-187](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Second projet de règlement RV-2014-13-60 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-07-72.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-88

Adoption du Règlement RV-2014-13-66 modifiant le Règlement RV-2008-08-14 sur les matières résiduelles

Réf. : [Document d'aide à la décision ENV-MR-2014-026-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-66 modifiant le Règlement RV-2008-08-14 sur les matières résiduelles a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir que la Ville n'offre aucun service pour les appareils électroniques, d'ajouter, modifier et préciser des normes relatives aux contenants semi-enfouis et de permettre la localisation de certains contenants sur une ligne de terrain dans le cas où il dessert deux immeubles adjacents appartenant au même propriétaire ou sur lesquels il y a une servitude à cet effet ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2014-13-66 modifiant le Règlement RV-2008-08-14 sur les matières résiduelles.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-89

Adoption du Règlement RV-2014-13-46 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (agrandissement d'une affectation industrielle, golf de Charny, secteur Charny)

Réf. : [Document d'aide à la décision URBA-2014-192](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-46 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet :

- d'agrandir à la carte 1, une aire d'affectation « INDUSTRIELLE » à même une aire d'affectation « RÉCRÉATION » et de supprimer la « note 1 » à cette carte et à la légende ;
- de modifier la carte 7 et les articles 24 et 25 pour tenir compte de l'intégration du golf de Charny dans une aire d'affectation industrielle ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2014-13-46 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-05-99.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-90

Modification de la résolution CV-2014-05-88 « Renonciation à l'obligation de construire sur le lot 4 600 603 du cadastre du Québec et au droit de résolution (rue des Gabarieurs, Parc industriel Lauzon) »

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2014-05-88 « Renonciation à l'obligation de construire sur le lot 4 600 603 du cadastre du Québec et au droit de résolution (rue des Gabarieurs, Parc industriel Lauzon) » par le remplacement du nombre « 4 600 603 » par le nombre « 4 600 403 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-09-91

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2014-09-92

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-09-93

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 21 heures 10, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
